

RETOUR IMPERATIF AVANT LE 14 JUILLET 2024

SOIT à L'ESPACE TREMA - 9, rue Mathieu - 71000 Mâcon ou par mail : contact@trema-bus.fr

La carte TRÉMOBILE est accessible **UNIQUEMENT** aux collégiens et lycéens domiciliés et scolarisés sur le territoire de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

AVEZ-VOUS UNE CARTE TREMOBILE ? OUI n° de dossier

NON



NOUVEAUX CIRCUITS ET HORAIRES SCOLAIRES
A compter du 26 août, merci de consulter notre site internet
www.trema-bus.fr

1 – BENEFICIAIRE

NOM : _____ Prénom _____

Date de naissance : _____

2 – REPRESENTANT LEGAL

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

J'accepte que Tréma m'envoie sur mon téléphone portable des informations concernant le réseau (déviation, perturbations...)

3 – SCOLARITE (à la nouvelle rentrée)

NOM DE L'ETABLISSEMENT : _____

CLASSE : _____

4 – TRANSPORT (Informations disponibles sur le site www.trema-bus.fr rubrique TRANSPORT SCOLAIRE)

N° LIGNE : _____

NOM DE L'ARRET : _____

Pièces obligatoires à fournir POUR TOUS :

1. Ce formulaire dûment rempli avec le tampon de l'établissement scolaire ou certificat de scolarité 2024/2025,
2. Une photocopie d'un justificatif de domicile de l'année en cours. *L'espace TREMA ne fera aucune photocopie.*
3. **POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION**, une photographie en original de moins de 6 mois, en couleur, format 35x45mm (copie ou impression papier non acceptée).

Montant à régler de 3 € en CB ou espèces lors du retrait de la carte à l'Espace TREMA
UNIQUEMENT pour les nouvelles inscriptions, entrées en 6^{ème} et en 2^{nde}.

Aucun règlement ne sera accepté avant le retrait de la carte

EN CAS DE PERTE, VOL, USURE HORS DU CACHE OU DETERIORATION DE LA CARTE... : **DUPLICATA 15 €.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de transport scolaire afférent disponible sur www.trema-bus.fr

Tampon de l'établissement scolaire

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »